NOTE D'ÉDUCATION PERMANENTE

de l'ASBL Fondation Travail-Université (FTU)

www.ftu.be

Extrême droite, démocratie, populisme, mouvement social

Cartographie de paysage par temps de brouillard

Pierre GEORIS

Secrétaire Général du MOC

Juillet 2020

Table des matières

Introduction : que nous arrive-t-il ? 3

1. Le clivage droite/gauche 5

1.1 La perspective de l'égalité .....

1.2 Ethique de conviction et éthique de responsabilité 7

2. Démocratie et régimes autoritaires 9

2.1 La promesse démocratique 9

2.2 Les conditions de l'exercice démocratique 12

2.3 Les chemins sinueux vers l'autoritarisme 13

2.3.1 Régimes autoritaires : de nombreuses nuances de gris 13

2.3.2 Des glissements plutôt que des ruptures 14

2.4 Adversaire ou ennemi ? 14

2.5 A l'extrême de la droite 15

3. Populisme, une notion très confuse 18

3.1 L'approche par les multiples figures du peuple 19

3.2 Le populisme de gauche comme outil de convergence des luttes 21

4. Mouvement social et société post-industrielle 23

4.1 Le mouvement ouvrier, acteur du changement dans la société industrielle 23

4.2 L'irruption du sujet 24

4.3 Multiplication et individualisation des inégalités 25

4.4 Le mouvement social au carrefour des divisions 27

Conclusion : de l'utilité et des limites d'une cartographie 29

Résumé : 30

Introduction : que nous arrive-t-il ?

Notre question de départ se réfère à cette « évidence » de la progression de l'extrême droite dans notre pays, dont témoigne notamment le résultat électoral du Vlaams Belang (VB), quasi doublé lors des élections législatives de mai 2019 par rapport à celles de 2014[1]. De façon corollaire, l'inquiétude est là, à l'égard de progressions identiques à d'autres endroits du monde.

Nous avons aussi une raison interne à notre Mouvement[2] et ses organisations. Un événement précis sert de révélateur. Avant les élections proprement dites, nous organisons fréquemment des débats qui permettent à nos publics et/ou militant·es de débattre avec des candidat·es de diverses obédiences. L'un d'entre eux avait pour particularité de viser les compétences fédérales et était organisé à Bruxelles à l'initiative conjointe des branches flamande et francophone de notre Mouvement. Il était évident pour tout le monde que nous n'invitions pas le VB, un parti extrémiste dont nous ne pouvons soutenir aucune des thèses. Une tension s'est cependant nouée autour de l'opportunité (ou non) d'inviter le parti nationaliste flamand conservateur N-VA, dont nos collègues flamand·es souhaitaient la participation. Grosse émotion et longues palabres chez les francophones, aux termes desquels il n'a pas été permis de dégager une option de compromis entre deux légitimités qui s'affrontaient.

Les un·es soutenaient, d'ailleurs à juste titre, que la N-VA était une interlocutrice très hostile à nos organisations (et plus généralement à toutes les associations intermédiaires), qui avait contribué au pilotage d'une politique socio-économique régressive, et dont certaines figures de proue flirtaient volontiers avec les propos et les attitudes de l'extrême-droite : autrement écrit, un interlocuteur infréquentable auquel il ne fallait pas donner de tribune. Les autres, au rang desquels l'auteur des présentes lignes[3], considéraient que c'était une image erronée de parler de « tribune » puisque l'intéressé·e se trouverait devant une salle entièrement acquise à nos causes ; que la séquence avait pour but de nous permettre d'exposer nos positions aux politiques avant de vérifier leurs positionnements respectifs ; que ça avait précisément beaucoup de sens de montrer à certains interlocuteurs qui ne vivent que dans l'hypothèse communautaire et/ou séparatiste qu'il existe une puissante force sociale dans le pays capable d'exprimer des choses au nom de Flamand·es et francophones réuni·es. Secondairement, on exprimait que comme nous n'accepterions pas que les Flamand·es décident qui il était acceptable d'inviter ou non comme partis francophones, nous n'avions pas à décider pour nos collègues (après tout, nous avions invité le Parti du Travail de Belgique – PTB – sans que cela provoque de réel état d'âme ou d'objection, ni côté francophone, ni côté flamand) ! *In fine* le débat s'est tenu, avec la participation d'un ancien Ministre N-VA, une série de collègues francophones ayant annoncé et pratiqué le boycott. Un temps a circulé la rumeur qu'un comité d'accueil serait mobilisé pour recevoir (chaudement) l'ex Ministre, mais le jour-dit rien de particulier ne s'est passé.

Un tel révélateur mérite d'être traité. En d'autres termes, le chemin qui est proposé ici n'est pas que généraliste : on veut lui donner aussi une orientation réflexive – nous prendre nous-mêmes comme objet d'analyse. La réflexivité est l'aptitude des acteur·rices *« constamment engagé·es s dans le flot des conduites*

---

1 On peut faire l'hypothèse que l'émotion est aussi liée à une absence de mémoire longue. Le résultat de 18,5% au Parlement flamand se compare le plus souvent avec celui le précédent immédiatement (9,36% en 2014). En oubliant qu'à son pic de forme à ce jour le VB faisait 24% en 2004. Nombre de commentateurs expliquent ces dents de scie tant par un phénomène de vases communicants avec un autre parti positionné fort à droite (N-VA) que par le renouvellement (rajeunissement) du personnel politique au VB. Pour notre part, nous n'exclurions pas que ce soit plus compliqué que cela (et sans doute pas une simple migration d'un même électorat de l'un vers l'autre puis retour à l'un : les déterminants d'un vote particulier à un moment précis n'augurent pas forcément une « cohérence » avec ce que sera le vote la fois suivante, que les déterminants aient changé ou non) !

2 En l'occurrence, dans le cas d'espèce, c'est du Mouvement ouvrier chrétien (MOC) qu'il s'agit, avec ses organisations constitutives : CSC, Groupe Mutualités chrétiennes, Vie Féminine, Equipes Populaires, JOC. L'homologue en Flandre est "beweging.net".

3 Comme c'était le camp de l'auteur des présentes lignes, il ne faut pas exclure que la seconde position soit présentée de manière plus convaincante que la première, malgré les efforts d'objectivation du sujet.

quotidiennes à comprendre ce qu'ils·elles font pendant qu'ils ils·elles le font »[4]. C'est une prise de risque, car il faut, notamment, assumer une part de subjectivité dans la façon de poser les questions successives et de leur trouver des réponses.

Notre exposé commencera par la décomposition du mot composé « extrême droite » ! **Ainsi une première partie** discutera-t-elle de ce qui distingue « droite » et « gauche ».

En second temps, nous essayerons d'identifier ce qui caractérise les positions dites « extrêmes », qu'à notre estime nous ne pouvons confondre avec les positions « radicales ». Cela nous amènera sur le terrain de la démocratie : notre proposition est que « extrême » sort du champ démocratique tandis que « radical » y reste, ce qui crée une distinction absolument fondamentale pour l'orientation à donner à l'action.

Dans la foulée, **une troisième partie** pourra être considérée comme une sorte de longue incise autour d'une notion désormais fréquemment utilisée, malheureusement souvent à contresens, celle de « populisme ». Notre proposition sera de ne garder le mot que pour ce qu'il est : un simple outil de rhétorique pour décrédibiliser le propos d'un adversaire. Par contre, il n'est, nous semble-t-il, d'aucune utilité analytique : dès lors si nous en parlons, c'est pour proposer qu'on l'abandonne.

Enfin, nous en revenons à « nous », qui voulons nous construire en « mouvement social » porteur du projet que nous avons identifié comme étant celui de la « gauche », en restant résolument dans le cadre démocratique.

[4] A. GIDDENS : « La constitution de la société », 1984. De nombreux auteurs ont traité de la question, directement ou indirectement sous des dénominations différentes : e.a. P. BOURDIEU, les sociologues de l'analyse institutionnelle (R. LOURAU, G. LAPASSADE, sous le terme « implication »), F. DUBET (« distanciation »).

1. Le clivage droite/gauche

Partons du commencement : si ce qui trouble est « la montée de l'extrême droite », la première notion à clarifier est « extrême droite ». L'usage d'un tel terme réfère explicitement au clivage droite/gauche.

Clivage

> On entend par « clivage » un conflit profond à l'intérieur d'une société, qui se traduit par de fortes tensions politiques entre des groupes opposés sur l'objet du conflit. Le CRISP a adapté pour la Belgique, en le revisitant, un concept créé par Lipset et Rokkan (1967). Trois clivages sont désormais identifiés comme pertinents pour l'analyse de la situation de notre pays : Eglise/Etat ; possédants/travailleurs (qui fonde principalement le droite/gauche) ; centre/périphérie (qui fonde quant à lui la « question communautaire »). Des discussions existent quant à l'opportunité d'intégrer un nouveau clivage au modèle : productivisme/antiproductivisme[5].

Il nous faut commencer par éclaircir ce que c'est « être de droite relativement à être de gauche », et inversement. Cela nous semble devoir passer par l'identification d'au moins un critère qui puisse opérer un classement clair entre les deux groupes. La métaphore de la tradition religieuse chrétienne ne nous aide pas, et peut même nous (qui nous auto-classons à gauche) irriter, qui place les bons à la droite du Père et les méchants à sa gauche ! L'image heureusement fut élaborée longtemps avant l'apparition des notions de « gauche » et « droite » comme structurantes de la vie politique[6]. Plusieurs auteurs sont partis à la recherche de critères (ainsi « droite/gauche » trouverait son origine dans les positionnements contrastés entre tradition/innovation[7] ; ou hiérarchie/égalité[8] ; ou alors la « gauche » serait le camp de la paix[9] - cette hypothèse nous semble à rejeter catégoriquement : la paix est la visée de toutes les parties prenantes à un régime démocratique, qu'elles soient de gauche ou de droite ; …). Nous proposons de retenir Noberto Bobbio pour lequel le critère distinctif est « *l'attitude qu'adoptent les hommes vivant en société face à l'idéal d'égalité*[10] ». On peut traduire : à droite, on tient l'inégalité pour un phénomène naturel ; à gauche, la visée est d'égalité.

1.1 La perspective de l'égalité

La notion d'égalité ne se laisse cependant pas saisir aisément. Bobbio poursuit dès lors son raisonnement en identifiant que plusieurs contenus sont possibles, en fonction de la combinaison de trois variables :

- Qui sont les sujets entre lesquels on vise à établir l'égalité ?
- Quels sont les biens ou charges à répartir (des droits ? des biens économiques ? des positions de pouvoir ?)
- Quel sera le critère de répartition (le besoin ? le mérite ? la capacité ? le rang ? ou encore « la même chose pour tous » ?)

---

5 Pour un exposé complet : V. De COOREBYTER : « Clivages et partis en Belgique », « Courrier hebdomadaire » n°2000, CRISP, 2008.

6 En l'occurrence, le clivage est né à la suite de la révolution française, par le simple hasard des positionnements des groupes dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale.

7 D. CONFRANCESCO, commenté par N. BOBBIO : "Droite et gauche", Seuil, 1996 pour la traduction française, p. 97-104.

8 E. GALEOTTI, commenté par N. BOBBIO, *Ibid.*, p.104-109.

9 G. VATTIMO, commenté par N. BOBBIO, *Ibid.*, p.28.

10 N. BOBBIO, *Ibid.*, p. 117.

> “ L’égalité est une perspective qui permet d’identifier un chemin sur lequel aller toujours plus loin ”

Nous attirons l’attention sur ceci : l’approche « égalité » de N. Bobbio ne se résume pas à la seule dimension économique ; elle comporte aussi une dimension que nous nommerons « civique » (celle de l’accès égal aux droits ; par exemple l’égalité de traitement indépendamment de sa couleur de peau ne relève pas d’abord de la dimension économique : on peut imaginer d’interdire l’accès d’un parc à une communauté particulière alors que, sur la dimension économique, tous les habitant·es du quartier sont grosso modo égaux·les, la ségrégation spatiale se jouant principalement sur le facteur économique ; la lutte contre l’abolition du patriarcat s’inscrit elle aussi principalement dans la dimension de l’égalité civique).

Ainsi l’égalité est-elle une perspective qui permet d’identifier un chemin sur lequel aller toujours plus loin : le droit de vote aux hommes et aux femmes est plus égalitaire que celui réservé aux seuls hommes (du trajet reste possible sur le chemin du droit de vote !) ; la démocratie sociale (celle qui accorde des droits sociaux) est plus égalitaire que la démocratie libérale (qui a par ailleurs beaucoup apporté sur la dimension civique/démocratique).

Le projet égalitaire ne nie pas l’existence de différences entre les humains. C’est pourquoi, dans sa dimension économique, il se décline en deux versants :

- Il s’agit d’une part d’intervenir sur les inégalités sociales ;
- D’autre part de rendre moins pénibles les inégalités naturelles (par exemple en matière de santé, de handicap).

La version radicale de l’action sur les inégalités sociales est l’égalitarisme, c’est-à-dire un projet d’égalité de tous en tout. Mais tout « égalitaire » n’est pas pour autant « égalitariste »[11].

Le critère de N. Bobbio nous semble particulièrement fonctionnel dès lors qu’on cherche à positionner clairement les différentes tendances entre la droite et la gauche. Il permet par exemple de comprendre pourquoi la défense de « l’égalité des chances »[12] est une position de droite : il s’agit en effet d’abord de prendre acte de l’inégalité et de la compétition ; on y introduit ensuite un principe qui est certes de justice : faire en sorte que chacun·e soit à égalité sur la ligne de départ ; mais ça n’interdit en rien une compétition d’où émergeront les plus « méritant·es ». Ainsi une politique d’égalité des chances se marie-t-elle fort bien avec la stigmatisation des perdant·es (« on leur a donné leur chance, ils ne l’ont pas saisie » ; « ils n’ont qu’à s’en prendre à eux-mêmes de leurs échecs »). En quelque sorte, le processus revient à introduire des « inégalités justes »[13]. Pierre Rosanvallon commentera : *« Sous de nombreuses plumes, (l’égalité des chances) a été utilisée de façon essentiellement rhétorique pour disqualifier, au nom même de l’égalité, les projets de redistribution des richesses »*[14]

Ce socle défini, N. Bobbio veut encore introduire de la nuance, et nous pouvons le suivre sur l’intention : *« Entre le blanc et le noir peut apparaître le gris ; entre le jour et la nuit, il y a le crépuscule. Mais le gris n’enlève rien à la différence entre le blanc et le noir, ni le crépuscule à la différence entre la nuit et le jour »*[15]. A cet effet, il propose d’ajouter une dyade liberté/autorité à la dyade égalité/inégalité : elle permet, selon lui, d’opérer, dans chaque camp, la distinction entre modérés et extrémistes : sont extrémistes ceux dont la radicalité du projet de transformation ne peut être mise en œuvre que par l’instauration de régimes autoritaires.

---

11 N. BOBBIO, *Ibid.*, p. 122.

12 Le principe est développé chez J. RAWLS : « Théorie de la justice », 1971. Traduction française : Seuil, 1987. Il est une des principales références du courant dit du « libéralisme social ».

13 Formule trouvée chez F. DUBET : “Le temps des passions tristes”, Seuil, 2019, p.58.

14 P. ROSANVALLON : « La société des égaux », Seuil, collection Points, 2011, p 333. L’ouvrage constitue une documentation sur l’Histoire de l’idée d’égalité et ses mises en œuvre concrètes.

15 N. BOBBIO, *op.cit*, p.46.

1.2 Ethique de conviction et éthique de responsabilité

A cet endroit-ci de son raisonnement, nous « calons » sur l'approche de Bobbio en ceci que, contrairement à l'intention annoncée, elle nous semble insuffisamment nuancée.

Certes, ce qui fonde notre point de vue est très subjectif : dans les discussions que nous pouvons avoir en interne, dans lesquelles l'auteur des présentes lignes assume fréquemment une position sociale-démocrate (celle qu'on suppose que N. Bobbio qualifie de « gauche modérée »), il est bien évidemment fréquemment confronté à des interlocuteur·rices porteurs de plus de radicalité. Le « débat N-VA » en a été un exemple parmi de nombreux autres. Avec la grille de Bobbio, s'il devient un modéré (ce qui ne le gêne pas *en soi*), sauf à classer les modéré·es en « moins et plus modéré·es », ses contradicteur·rices pourraient quant à eux·elles être immédiatement versé·es dans l'extrémisme, que N. BOBBIO associe à l'autorité (et que nous sommes tentés de traduire en « partisan du régime autoritaire ») !

Or il nous semble que toutes les radicalités ne peuvent être versées de façon automatique dans l'extrémisme ; une telle automaticité dans la qualification – outre qu'elle peut être reçue comme insultante - revient à empêcher tout échange d'arguments, le mot « extrémisme » ayant pour fonction de disqualifier la position du contradicteur. *A fortiori* quand on prend acte qu'une des demandes de radicalité, s'adressant d'ailleurs à notre propre fonctionnement interne tout autant qu'au monde, est la radicalité démocratique : c'est de l'exact contraire de la tentation autoritaire qu'il s'agit !

> “ Chacune des éthiques a sa légitimité. Pour que l'action des « convaincu·es » ne se résume pas à de l'agitation stérile ; pour que l'amour du compromis que professent les « responsables » ne devienne pas compromission ”

Nous avons donc cherché une solution à notre problème. Nous pensons l'avoir trouvée auprès d'un grand classique de la sociologie, en l'occurrence la distinction que faisait Max Weber entre « éthique de conviction » et « éthique de responsabilité »[16]. Avec l'éthique de conviction, on ne rend de comptes qu'à ses principes et on n'en déroge pas. Avec l'éthique de responsabilité, on met les mains dans le cambouis : l'objectif est moins l'action la plus pure que la plus efficace et provoquant le moins de dégâts collatéraux possibles, dans le monde tel qu'il est. Un des intérêts d'une telle approche nous semble être qu'elle donne une assez bonne clé de compréhension de nos tensions sans pour autant figer les situations dans des catégories morales (il n'y a pas « les bons » d'un côté et « les mauvais » de l'autre : au contraire, chacune des éthiques a sa légitimité pleine et entière). Pour que l'action des « convaincu·es » ne se résume pas à de l'agitation stérile (celle de la mouche dans le bocal qui ne cesse de s'agiter en ne réussissant rien d'autre que se cogner sans fin contre les parois), pour que l'amour du compromis que professent les « responsables » ne devienne pas compromission : deux risques possibles que seule l'existence des deux pôles en tension et l'aptitude à gérer ladite tension sont susceptibles d'éviter (mais il n'y a de possibilité de gestion de la tension qu'à la condition *a minima* que chaque camp reconnaisse que, malgré les divergences, l'éthique de l'autre a sa légitimité propre).

Il est par ailleurs parfaitement imaginable, au cours d'une carrière militante de passer d'une éthique à l'autre : conviction à 18 ans, responsabilité à 50, retour à la conviction à 70). La même personne peut aussi, selon les moments où le groupe en est dans la construction d'une action politique, marier les deux éthiques :

---

16 M. WEBER, « La vocation de politique », conférence de 1919 reprise en traduction française en 1959 dans « Le savant et le politique ». Disponible en 10/18.

la conviction pour construire la revendication ; la responsabilité pour la faire aboutir, fût-ce imparfaitement. Il est d'autre part évident que si on n'est pas mis en position d'exercer une responsabilité concrète, on restera aisément dans l'éthique de conviction. Etc.

Le raisonnement ici déployé à partir de ce que nous connaissons le mieux en approche réflexive, la gauche, est, à notre estime, transposable pour le repérage de « nuances de gris » au sein de la droite : pour ne prendre que ce seul exemple, il y a des droites plus radicales que celle de l'égalité des chances.

2. Démocratie et régimes autoritaires

Nous pouvons à présent en revenir à la seconde dyade, liberté/autorité, qui doit permettre d'identifier l'extrémisme. Nous pensons plus fonctionnel pour notre approche de requalifier la dyade en : « démocratie/régimes autoritaires ». Ainsi, si N. Bobbio est une source d'inspiration forte pour notre raisonnement, nous ne nous interdisons pas pour autant de nous en distinguer une nouvelle fois.

A nouveau, l'enjeu est de fixer le lieu/le moment de basculement de l'un à l'autre.

Nous sommes ici dans le domaine spécifique des régimes de gouvernement, un objet d'intérêt constant pour la philosophie depuis l'antiquité ; c'est aussi un des plus anciens objets d'intérêt pour les sciences sociales. Le format de la présente contribution interdit l'exhaustivité[17]. La définition « dictionnaire » pour « démocratie » tient en quelques mots : *régime dans lequel la souveraineté politique appartient à la population, qui l'exerce soit directement (démocratie directe) soit indirectement par la voie d'élections libres (démocratie représentative)*[18]. Dans les faits, vu les tailles des populations concernées, les démocraties contemporaines sont représentatives. Les insatisfactions exprimées à propos de leur fonctionnement ouvrent cependant le champ à toutes sortes d'expérimentations qu'on regroupe aujourd'hui dans la thématique générale de la « démocratie participative » : s'il existe bien une utopie de remplacement de la démocratie représentative par la démocratie participative (parfois cristallisée autour de la notion d'autogestion), pragmatiquement, les revendications et expérimentations concrètes visent à incorporer/articuler de la démocratie participative à la démocratie représentative[19].

2.1 La promesse démocratique

2.1.1 De la démocratie représentative comme système de fictions

La démocratie représentative repose sur *un système compliqué et génial de fictions, c'est-à-dire de propositions irréalisables mais porteuses d'un charme irrésistible – propositions que ceux qui participent au jeu démocratique doivent accepter sans trop « fouiner autour »*[20]. Chaque fiction est un but inatteignable : l'effort démocratique sera néanmoins d'y tendre : même si tous savent qu'un principe donné n'est pas valide, tous feront « comme si » c'était le cas. Ainsi fait-on « comme si » tous les « citoyen·es » étaient égaux·les, ce qu'ils·elles sont sous certains aspects (le droit de vote) sans pour autant l'être sur tous :

- La possibilité de se faire élire – le fait qu'il faille prévoir des quotas témoigne de ce qu'il faut introduire des contraintes formelles pour améliorer l'élection de femmes en sorte d'aboutir à l'équilibre ;
- La capacité à accéder et participer à une délibération complexe ;
- Ceci sans compter que dans certains champs, l'égalité est tout simplement impossible : tant qu'il y aura nécessité d'institutions régaliennes comme une armée et/ou une police par exemple, il y aura des commandants et des exécutants.

---

17 Exhaustivité que nous serions par ailleurs en peine de produire : restons modeste ! Celles et ceux qu'un panorama plus complet intéressent trouveront grande alimentation chez B. MANIN : « Principes du gouvernement représentatif », 1995 (disponible en collection de poche chez Champs, Flammarion).

18 En l'occurrence, nous reprenons la définition figurant dans le glossaire de J. PITSEYS : « Démocratie et citoyenneté », CRISP, 2017.

19 Ces questions ont été discutées à l'occasion de la « Semaine sociale 2018 », consacrée à « L'état de la démocratie », collection Politique, 2018. Notamment P. GEORIS : « Démocratie et pouvoir d'agir en démocratie ».

20 R. SIMONE : « Si la démocratie fait faillite », traduction française Gallimard, 2016, p 12.

> “ Il n’y a pas de démocratie sans une « idéologie démocratique » (le « comme si ») partagée. Mais, précisément parce que « comme si » n’est pas « ce qui est », le fait est facteur intrinsèque de fragilité pour les démocraties ”

Autre exemple, parmi plusieurs que développe Raffaëlle Simone[21] : la « volonté générale », du fait de l’impossibilité pratique d’organiser la démocratie directe pour toute question à traiter, doit bien passer par un système représentatif, c’est-à-dire par un transfert du pouvoir vers un petit nombre : on ne peut pas soutenir qu’il y a concordance entre ce que « je » et tous les autres « je » du collectif peuvent vouloir (déjà que l’unanimité n’existe pratiquement jamais) et ce que décide le collectif restreint des représentants. Autrement écrit, il n’y a pas de démocratie sans une « idéologie démocratique » (le « comme si ») partagée. Mais, précisément parce que « comme si » n’est pas « ce qui est », le fait est facteur intrinsèque de fragilité pour les démocraties.

Tout cela qui a à voir avec notre sujet n’est cependant pas suffisant à nous permettre de trancher : quand donc bascule-t-on de la démocratie au régime autoritaire, cela même qui nous aidera à affiner la notion « extrémisme » ? Il nous semble qu’il faille devoir introduire un critère additionnel, en particulier sur « l’intention » (la visée, le projet collectif) du projet démocratique, et répertorier ses principaux aspects formels : pour sa réalisation, un socle minimal d’outils est incontournable (la démocratie n’est pas possible sans tout un cadre de règles très formelles). Déclinons le propos.

2.1.2 L’intention démocratique

Une démocratie règle pacifiquement la vie en collectivité en considérant citoyens et citoyennes comme égaux[22] entre eux.

- Une vie pacifique n’est pas une démocratie si elle résulte, par exemple, de la domination d’un seigneur sur ses serfs : pour être démocratie, il y a a minima des « citoyen·nes ».
- Une démocratie n’est pas non plus un espace à tel point pacifique que le conflit n’y existe plus : ce qui est en cause n’est pas le déni des conflits mais bien la volonté de les gérer d’une manière pacifique, au terme de patientes négociations débouchant sur des compromis.

De notre point de vue, *si* l’on adhère au principe de « paix » dans la vie collective, *alors* (on est dans un raisonnement « si…alors ») l’exaltation des vertus « guerrières » contribue à appeler la guerre civile et/ou des solutions qui sont de plus d’imposition du point de vue que l’on tient pour « juste » : le glissement autoritaire n’est pas si loin. La dénonciation des solutions de compromis, du consensus inévitablement qualifié de « mou », voire l’usage du terme « médiocratie »[23] (la domination des « médiocres » et/ou des « compromis moyens ») relèvent sans doute de ce jeu trouble, et peuvent être invoqués aussi bien au nom de l’urgence de « stabiliser » une situation économique qui ne profite qu’à quelques-uns qu’à celui de l’enjeu d’imposer une révolution ou préserver les acquis de celle-ci.

---

21 R. SIMONE, *Ibid.*. Très intéressant en sa première moitié consacrée à présenter les fictions de la démocratie, l’ouvrage tient ensuite malheureusement des propos déclinistes, auxquels l’auteur des présentes lignes ne peut adhérer.

22 J-L. POUTHIER, dans la présentation de la traduction en français de N. BOBBIO, *op.cit.,* p 15. C’est aussi le point de vue défendu par G. FINCHELSTEIN : « Piège d’identité », Fayard 2016, p 174.

23 C’est aussi le titre, à notre estime, malheureux, d’un recueil de textes d’A. DENEAULT (« Politique de l’extrême centre » et « Gouvernance. Le management totalitaire »), Lux éditeurs, 2016.

2.1.3 Les vertus de la démocratie consociative

En même temps que l'on écrit cela, l'intention n'est pas de nier l'existence de clivages créant des positions conflictuelles, et donc du conflit. Ni de rejeter toutes les protestations et combats vers plus d'égalité, puisque c'est cela même qui fonde notre identité assumée de gauche ! Mais de plaider pour l'organisation et le maintien d'espaces qui permettent de les gérer. En d'autres termes, le propos revient indirectement à plaider les vertus de la « démocratie consociative », dont certains partis politiques/certaines coalitions gouvernementales cherchent à marginaliser les outils : les organisations intermédiaires structurent les points de vue de la diversité des positions en présence, et sont associées à la négociation des compromis démocratiques ; autrement écrit, la « loi » n'est pas que la simple imposition d'une majorité politique, elle a fait préalablement l'objet d'une délibération associant toutes les parties prenantes, y compris minoritaires.

Démocratie consociative

> Les commentateurs se réfèrent à Arend Lijphart (1968) qui nomme « démocratie consociative » une démocratie traversée de grandes fractures (des clivages), ayant du coup des tendances à l'immobilité ou l'instabilité, mais qui a pu se transformer volontairement en un système plus stable par l'action des élites des sous-groupes les plus importants en son sein, qui ont été en capacité d'entrer en négociation. Le système implique : coalition (le contraire du gouvernement par un seul parti, majoritaire au Parlement), scrutin proportionnel (qui favorise le fait qu'aucun parti n'étant majoritaire il faille constituer des coalitions rarement très homogènes), autonomie (nous ajouterons ici : « associative »), droit de veto (lorsqu'une des parties prenantes se considère gravement menacée par la décision d'une majorité). Au vrai, il n'y a pas définition unanime de la notion, qui peut aussi évoluer chez un même auteur. Les régimes qualifiés de consociatifs sont ceux des Pays-Bas, la Belgique, le Grand-Duché de Luxembourg, la Suisse, l'Autriche, le Liban[24].

De ce point de vue, il ne faut pas trop vite rejeter les « piliers » dans la ringardise[25] : ils sont aussi les produits des clivages qui traversent notre société et, à ce titre, permettent de structurer des paroles collectives en capacité de se mettre en négociation. Pour autant, les piliers ne doivent pas avoir le monopole de l'expression légitime de collectifs structurés ; il y a d'ailleurs de plus en plus souvent des collectifs qui se présentent comme pluralistes (mais une bonne partie de ceux-ci ont en réalité préalablement organisé en interne le compromis entre leurs différentes tendances philosophiques, qui peuvent par ailleurs fort bien garder une structuration propre « en amont »).

---

24 Pour un exposé complet : J. LACABANNE : « La démocratie consociative : forces et faiblesses du multiculturalisme », Persée, 2016.

25 L. BRUYERE, A-S. CROSETTI, J. FANIEL, C. SÄGESSER (dir) : « Piliers, dépilarisation et clivage philosophique en Belgique », CRISP, 2019.

2.2 Les conditions de l'exercice démocratique

L'intention qu'exprime la promesse démocratique ne peut commencer à se déployer que lorsqu'un minimum d'outils est en place[26].

Tout d'abord, les citoyen·es doivent être en sécurité : exprimer une opinion, se réunir pour se parler, doit pouvoir se faire sans courir le risque de l'assassinat ou de l'emprisonnement arbitraire. Sans donc, tout d'abord, l'*habeas corpus*, aucune démocratie n'est possible. Cette sécurité nécessite la séparation des pouvoirs.

En particulier, l'indépendance du pouvoir judiciaire à l'égard du pouvoir exécutif est enjeu de toute première importance. *« J'ai confiance en la justice de mon pays »*, n'est pas qu'une simple figure de rhétorique : la confiance est là dès lors que l'on sait que la justice n'est pas simplement le bras armé du gouvernement.

> " Le basculement de la démocratie vers le régime autoritaire est un processus sur la durée – il est rare qu'on s'attaque à toutes les libertés à la fois en une unique opération "

La sécurité étant une question profondément démocratique, nous sommes d'avis qu'il ne faut pas laisser à la droite et l'extrême droite le quasi-monopole de l'expression sur le sujet, ou limiter notre rapport à ce que nous pouvons souhaiter comme service public de la police à la seule dénonciation de violences (dont on ne nie par ailleurs pas qu'elles existent). Parce que c'est un thème abondamment commenté par l'extrême droite, nous n'osons pas nous y coltiner, de peur, précisément, de faire le jeu de l'ennemi – c'est d'ailleurs un risque tout à fait réel. Pour autant, notre défense du service public se doit, nous semble-t-il, d'inclure le champ de la sécurité.

Ensuite, les conditions de la délibération collective doivent exister : la liberté de penser, d'exprimer et de diffuser (liberté de la presse) d'une part ; la liberté d'associations autonomes d'autre part (en sorte, notamment, de pouvoir structurer de l'action et des solidarités collectives, y compris en contre-pouvoirs).

Enfin, la « modération » est nécessaire : si la majorité décide, les minorités ne sont pas pour autant opprimées. Autrement écrit : la loi de la majorité dans le respect des minorités.

Les outils répertoriés sont autant d'indicateurs : chaque fois qu'un desdits outils est fragilisé, le régime prend le chemin vers plus d'autoritarisme. Sauf la situation du coup d'Etat, le basculement de la démocratie vers le régime autoritaire est un processus sur la durée – il est rare qu'on s'attaque à toutes les libertés à la fois en une unique opération.

Il se peut fort bien que, finalement, le projet autoritaire n'aboutisse pas parce que les renversements de rapports de force se font au bon moment. Un parti politique qui exhorte au régime autoritaire ne vaut pas régime autoritaire dès lors qu'il n'est pas en mesure d'accéder au gouvernement ou, s'il y accède, de ne pas pouvoir y être seul sans devoir passer par les compromis d'une coalition : il est cependant évident aussi qu'il ne pourra y être sans influence et contribuera dès lors à faire pencher la balance vers plus d'autoritarisme.

La frontière théorique est nette entre « régime démocratique » et « régime autoritaire » ; mais, dans la pratique, il existe une vaste zone de flou, celle d'une « démocratie avec moins de démocratie », avec moins de liberté et plus d'autorité. C'est pour celle-ci, ce moment où l'on prend le chemin vers plus d'autoritarisme sans que pour autant on ait basculé en régime autoritaire proprement dit (car on n'assassine pas les

---

[26] Ce qui suit n'est que sommaire synthèse personnelle de données maintes fois citées et commentées, et dont les sources les plus lointaines sont (notamment) Charles de MONTESQUIEU (« L'esprit des lois », 1748), Jean-Jacques Rousseau (« Du contrat social », 1762), Alexis de TOCQUEVILLE (« De la démocratie en Amérique », 1840).

opposant·es, les mouvements d'opposition peuvent continuer à protester en plein jour, …) que nous semble pouvoir être utilisée la notion créée par Orban pour qualifier l'évolution qu'il a imprimée à la Hongrie : « démocratie illibérale ». La proposition que nous faisons ici est de donner à la notion un sens plus étendu, en sorte de qualifier une série de situations qui présentent une forte homologie, celle des régimes « (encore ?) démocratique avec moins de démocratie ».

2.3 Les chemins sinueux vers l'autoritarisme

2.3.1 Régimes autoritaires : de nombreuses nuances de gris

L'exercice du droit de vote n'est pas une caractéristique intrinsèque de la démocratie : nombre de régimes autoritaires y ont aisément recours, en sorte de légitimer leurs pratiques. C'est d'ailleurs la même chose pour le référendum, si souvent réclamé aujourd'hui comme revendication « hyper-démocratique », qui est pourtant aussi un des outils favoris des régimes autoritaires.

Sur lesdits régimes, les analystes établissent de nombreuses nuances.

Le totalitarisme en est la version la plus extrême. Il a été documenté par Hannah Arendt[27]. Avec le mot, elle désigne spécifiquement les régimes nazis et communistes (staliniens)[28] comme entreprise de domination totale, qui conduit à la disparition des classes sociales au profit des « masses »[29] et à la dissolution de l'Etat dans un parti unique qui s'occupe de tout (la propagande, la police, l'administration). C'est porté par une idéologie « messianique » qui annonce la transformation de l'homme pour une nouvelle société, au nom de (soi-disant) lois scientifiques établissant soit la supériorité de la race (cas du nazisme), soit le cours irrépressible de l'Histoire en faveur de la dictature du prolétariat (communisme). La terreur impose puis maintient le régime : elle ne s'exerce pas seulement à l'égard des opposant·es, mais à l'égard de tout le monde – le simple fait de connaitre un·e « ennemi·e du peuple » fait de vous également un·e ennemi·e condamnable. En d'autres termes, le système conduit à la plus extrême déshumanisation.

> "Répression et propagande « sacralisant » le chef aimé sont les deux jambes avec lesquelles marche toute dictature"

Tou·tes les analystes du totalitarisme se positionnent à l'égard des travaux d'Arendt, qu'ils aménagent parfois, ou qu'ils critiquent en certains points, l'un de ceux-ci étant de mettre nazisme et stalinisme dans le même panier (ce qu'en réalité Arendt elle-même ne fait pas complètement) : le nazisme est un projet racial qui organise la destruction totale de l'adversaire ; le stalinisme maltraite les gens dans un cadre arbitraire et de travaux forcés, sans pour autant organiser une « solution finale » ; Raymond Aron tiendra même que le totalitarisme stalinien peut être considéré comme fondé sur un idéal humanitaire[30] (appréciation qui, par ailleurs, n'exonère pas le régime de ses crimes).

---

27 H. ARENDT : « Les origines du totalitarisme. 3. Le système totalitaire », Seuil, collection Points, 1951, traduction française 1972.

28 Les « staliniens » se qualifiaient eux-mêmes de « marxistes-léninistes ». Les cadres analytiques de Marx n'ont pourtant pas grand-chose à voir avec le « débouché politique » qu'a représenté le stalinisme. Mao a été le continuateur de Staline.

29 H. ARENDT, *op.cit.*, p 46 : *« Le terme de « masses » s'applique seulement à des gens qui, soit du fait de leur nombre, soit par indifférence, soit pour ces deux raisons, ne peuvent s'intégrer dans aucune organisation fondée sur l'intérêt commun, qu'il s'agisse de partis politiques, de conseils municipaux, d'organisations professionnelles ou de syndicats. Les masses existent en puissance dans tous les pays, et constituent la majorité de ces vastes couches de gens neutres et politiquement indifférents ».* Il faut comprendre : le totalitarisme ayant détruit tous les outils permettant aux « classes » d'exister, il n'y reste plus que des « masses ».

30 R. ARON : « Démocratie et totalitarisme », Gallimard, 1965, disponible en collection Folio. On a utilisé une source secondaire : J-V. HOLEINDRE : « Arendt, Aron, Friedrich : le totalitarisme en débat », in « Les grands dossiers des sciences humaines n°57 », Sciences Humaines, décembre 2019.

Entre le totalitarisme et la démocratie, il peut à nouveau exister « différentes nuances de gris ».

Le fascisme mussolinien (Italie), de même que le franquisme espagnol ou la dictature salazariste au Portugal, reprennent des caractéristiques du totalitarisme mais sans pour autant avoir été des projets raciaux et en « n'ayant persécuté que » leurs opposants ; les partis uniques n'ont pas été à la manœuvre mais bien les Etats : *« Tout dans l'Etat, rien contre l'Etat, rien en dehors de l'Etat »*[31].

Une série d'autres notions désigne toute une gamme de situations : bonapartisme (une forme de dictature « éclairée »), dictature militaire, tyrannie patrimoniale (l'Etat y est la propriété personnelle d'une famille ou d'un clan), etc[32]. Peu importe toutes ces nuances : le terme générique « dictature » peut suffire à caractériser ces situations qui ont en commun le pouvoir conquis et maintenu par la violence et la force, et passant par la légitimation du « chef » comme incarnation du corps social. Autrement écrit : répression et propagande « sacralisant » le chef aimé sont les deux jambes avec lesquelles marche toute dictature[33].

2.3.2 Des glissements plutôt que des ruptures

Au moment où les présentes lignes sont écrites, on a vécu le moment d'effroi qu'a représenté l'association de Matteo Salvini à la coalition gouvernementale italienne. Il ne faut cependant pas exclure que ça se limite à une brève expérience : dans la coalition, il n'y est déjà plus et on réforme/aménage/atténue immédiatement sa politique, politique qui a par ailleurs été menée dans un contexte où l'opposition a pu continuer à s'exprimer et se manifester librement – voir ne serait-ce que les « manifestations sardines ».

C'est sans doute parce que le passage de la démocratie vers le régime autoritaire relève plus d'un glissement progressif, en outre réversible (ce que montre la parenthèse Salvini … si tout au moins l'avenir nous confirme qu'il s'agit d'une parenthèse), que le champ est libre pour des appréciations d'opportunité fort différentes de ce qu'il convient de faire précisément. On ne combat évidemment pas de la même façon en régime autoritaire qu'en régime démocratique. On ne se débarrasse vraisemblablement d'un régime totalitaire que par la violence extrême (cas du régime nazi) ; ou par l'attente patiente pendant des décennies de l'implosion d'un système, certes rongé aussi par les résistances qu'il suscite mais néanmoins principalement par ses contradictions et inefficacités internes (cas du communisme soviétique).

Sans doute est-il utile de distinguer la phase d'accession au pouvoir de la phase d'occupation du pouvoir : l'extrémisme peut présenter un visage différent selon la phase dans laquelle il se trouve. La mémoire collective est surtout habitée par les exemples réalisés de deuxième phase : il est d'autant plus difficile d'y voir clair sur l'aujourd'hui que l'extrême droite est en première phase (et que nous escomptons/espérons bien qu'elle n'arrive pas en seconde). Or, il faut agir en première phase pour éviter la seconde[34].

2.4 Adversaire ou ennemi ?

Dès lors, par rapport aux « glissements », à quel moment cesse-t-on de parler avec certaines forces ? Autrement formulé : quand donc un « adversaire » devient-il un « ennemi », sachant que l'on combat un adversaire, mais que l'on détruit un ennemi ?

C'est sans doute la qualification précise de la N-VA comme adversaire ou ennemi qui est au cœur de la divergence que nous avons eue entre nous, et qui se reproduira vraisemblablement encore quelques fois à l'avenir.

---

31 Propos de B. MUSSOLINI. D'après A. AKROUN, notice « fascisme » dans « Dictionnaire de sociologie », Le Robert/Seuil, 1999.

32 J-F. DORTIER (dir) : « Le dictionnaire des sciences humaines », rubrique « Régimes politiques », éditions Sciences humaines, 2004.

33 A. AKROUN, *op.cit.,* notice « dictature ».

34 C. BOUCQ, M. MAESSCHALCK : « Déminons l'extrême droite », Couleur livres, 2005.

> “ Alors que les antidémocrates utilisent les armes de la démocratie contre la démocratie, faut-il employer les armes des antidémocrates pour lutter contre les antidémocrates ?”

Entre la N-VA et le Vlaams Belang, Eric Corijn[35] fait la distinction suivante : le VB est fondamentalement raciste et populiste, centré sur une position ethnique : *« Le peuple flamand d'abord ! »* duquel ne peuvent pas faire partie les étranger·ères. Il a défini « son » peuple, ce qui, de fait, exclut « l'Autre ».

La N-VA quant à elle est un parti nationaliste d'Etat. Elle veut un Etat-nation flamand qui socialise tout le monde, bien qu'uniquement dans la culture flamande. Le projet est nationaliste mais dans une vision inclusive : il permet aux étranger·ères, s'ils s'adaptent aux usages locaux, de devenir membre de la société flamande. C'est cela qui permet de considérer que la N-VA relève du champ démocratique alors que ce n'est pas le cas du VB[36].

Alors que les antidémocrates utilisent les armes de la démocratie contre la démocratie (par exemple en s'organisant en parti autonome et en se présentant au suffrage des électeurs), faut-il employer les armes des antidémocrates pour lutter contre les antidémocrates ? L'auteur de ces lignes ne le pense pas. On a évidemment parfaitement le droit de manifester son opposition à proximité d'un lieu de rassemblement ou de réunion de l'extrême droite ; une autorité publique de régime démocratique a parfaitement le droit d'interdire une réunion à propos de laquelle elle a des indices sérieux de pratiques illégales (le racisme est un délit) ou de risque que les choses dégénèrent dans la violence – supposons par exemple qu'il s'agisse d'organiser une ratonnade ; mais organiser *a priori* l'impossibilité de réunion, donc sortir du cadre démocratique de la liberté d'expression, c'est, à notre estime, « le pas trop loin » à ne pas franchir.

A supposer que des groupes d'extrême droite ou de droite radicale nous empêchent de tenir ne serait-ce qu'une seule de nos réunions, nous tiendrions cela pour une violence insupportable et nous serions sans doute heureux qu'une police de service public - et non une milice privée payée par nous - nous permette l'accès au lieu de réunion. Nous pensons que vouloir la démocratie, c'est donner le maximum de chances à la résolution pacifique des conflits liés à la vie en société : ce n'est pas à nous de prendre option pour la guerre civile ! Mais si d'aventure elle devait advenir, nous aurions néanmoins et évidemment le droit de nous défendre !

2.5 A l'extrême de la droite

A cet endroit du raisonnement, nous tenons sans doute **une proposition pour définir « extrême droite »** : non seulement, elle tient radicalement l'inégalité comme naturelle mais en outre elle prône la gestion de la vie collective sous un mode de gouvernement autoritaire. Même si des variantes se distinguent dans les régimes autoritaires, nous proposons de nommer d'extrême droite tout individu et tout groupe qui prône la sortie du régime démocratique en fondant ses actes sur le principe d'inégalité. Le combat contre l'extrême droite est d'une autre nature que celui contre la droite radicale : dans un cas, outre les positions à gauche, il s'agit de défendre la démocratie ; dans l'autre, on reste dans le cadre démocratique.

---

35 E. CORIJN : « Développer une alternative au Vlaams Belang et son monde », interview par S. BEAUCAMP, in « Agir la Culture » #59, éditions PAC, automne 2019. Ce qui figure dans notre texte n'est pas une reprise mot à mot mais un réaménagement du propos.

36 Pour une plongée dans la Flandre politique dédicacée à des francophones, L. BARBE : « La N-VA expliquée aux francophones », éditions Etopia, 2019.

> “ L’extrême droite tient radicalement l’inégalité comme naturelle et prône la gestion de la vie collective sous un mode de gouvernement autoritaire ”

Quant à l’extrême gauche, elle est un peu en miroir, même si la finalité est exactement inversée : l’enjeu d’égalité dans sa dimension économique – l’avènement ou la sauvegarde d’une révolution - est d’une telle importance qu’on peut se passer de la démocratie pour l’imposer[37].

Notons par ailleurs que la stricte dimension socio-économique n’est pas la seule qui soit susceptible de générer des tendances autoritaires : elles peuvent tout aussi bien se dessiner chez certain·es environnementalistes pour lesquel·les la démocratie est tellement lente à prendre des mesures suffisamment radicales que pour empêcher l’effondrement qu’il faudra en passer par une séquence autoritaire ; sans oublier les fractions de croyant·es qui sont dans l’espoir d’avènement d’un régime théocratique. Autrement écrit : il existe aussi de l’autoritarisme qui ne se construit pas d’abord à partir du clivage droite/gauche.

Toujours est-il que notre proposition de définition de l’extrême droite permet de résoudre une série d’interrogations nouvelles, mais néanmoins pas toutes : de nouvelles nuances seront à apporter. Répertoire.

Ce qui nous semble pouvoir aisément se positionner sur les deux dimensions (économique et civique) de la dyade droite/gauche est l’intuition que l’extrême droite a aussi quelque chose à voir avec le paquet « exaltation de la nation, hostilité aux migrations des autres » : c’est plus égalitaire de viser les droits pour tout le monde que pour sa propre communauté ; c’est donc plus égalitaire de prôner la nation inclusive que la nation purifiée de ses ennemis internes et en guerre contre les menaces externes.

- Droite et gauche « éthique de responsabilité » vont admettre un problème et accepter de le gérer, on suppose avec des accents différents (toute la droite n’est pas hostile aux migrations, le fait de l’existence d’une notion comme « migration choisie » en est un des indicateurs) ;
- La droite « éthique de conviction » va fantasmer des perspectives de fermeture des frontières ;
- L’extrême droite quant à elle va dire : « Ils sont à la flotte, qu’ils y restent et s’y noient » (fin de l’habeas corpus) ;
- L’extrême gauche va rêver de frontières ouvertes (rêve qui par ailleurs ressemble beaucoup à un principe qu’on pourrait paradoxalement qualifier de « libéralisme radical » : chacun dans le monde est libre de s’établir où il veut) ;
- La gauche « éthique de conviction » naviguera entre la reconnaissance d’un problème à gérer tout en étant sans doute plus proche de l’espérance des frontières ouvertes : la tension se sublimera en actionnant au maximum le levier des principes humanitaires.

Par contre, il est des sujets de lutte qui peuvent ne pas relever de la dimension économique (notre façon d’écrire les choses indique que ça peut néanmoins en relever dans le chef de certains acteurs !) et donc ne relèvent que de la seule dimension civique. C’est ici que les choses se compliquent singulièrement :

- Démocratie, antiracisme, lutte contre le patriarcat peuvent être lus comme des projets de gauche puisque, incontestablement, il s’agit d’aller vers plus d’égalité.
- Mais on peut aussi avoir une opinion de droite dans la dimension économique tout en étant un·e parfait·e démocrate, doublé·e d’un·e antiraciste convaincu·e et par ailleurs (si on est un homme) pas obligatoirement (enfin, on espère) macho !

---

[37] Il fut un temps où on évoquait sans honte la « dictature » du prolétariat ; un prolétariat aussi largement fantasmé que le « peuple » des populistes d’aujourd’hui, et qui servait de cache-misère idéologique à l’oppression pure et simple.

Autrement écrit, la dyade droite/gauche (dans ses deux visées d'égalité, l'économique et la civique) est « transcendée » par la dyade démocratie/régime autoritaire, qui ne se laisse pas lire dans les catégories de la précédente. Le totalitarisme par exemple n'est pas une affaire de droite contre gauche : il exacerbe tout autant l'inégalité civique du point de vue de l'accaparement du pouvoir (ce qui ferait donc dire que c'est d'extrême droite) que l'égalité des « citoyen·es » dans la soumission à la terreur (ce qui pourrait autoriser à le considérer de gauche)[38]. Dans cette façon d'énoncer les choses, on voit bien qu'on crée une impasse dans la compréhension en cherchant à placer le totalitarisme dans un cadre analytique droite/gauche. Il en résulte que les forces de droite comme de gauche qui agissent dans l'espace démocratique ont beaucoup plus en commun entre elles qu'avec celles d'extrême droite ou d'extrême gauche qui en sont sorties ou visent à en sortir. « Extrême » désigne en effet précisément cette sortie.

[38] Ceci permet d'identifier plus précisément en quoi nous nous écartons de la deuxième partie du raisonnement de BOBBIO : il pose une dyade unique liberté/autorité, là où nous pensons qu'il y a quelque chose dans la dyade qui relève du champ démocratique et autre chose qui en sort, ce qui crée une certaine confusion… dont nous ne sommes pas certains que notre propre raisonnement permette de sortir de manière satisfaisante !

3. Populisme, une notion très confuse

La notion de populisme peut-elle avoir une utilité analytique pour le cadre jusqu'ici construit ? L'affaire est confuse : son usage désormais très abondant dans l'espace du débat public, en réalité principalement pour la polémique en vue de discréditer la position d'un adversaire, n'en fait pas pour autant un bon outil pour la compréhension. D'autant que des contenus très différents coexistent lorsqu'il s'agit de définir l'objet « populisme ».

L'approche aujourd'hui très nettement dominante[39] en fait, au choix, un synonyme de mensonge et démagogie, et/ou une resucée de l'idéologie nationaliste, et/ou l'habillage discursif d'un leader qui bouscule les procédures et libertés démocratiques. Dans cette approche, le populisme représente une menace pour la démocratie ; on ne réfère pas à droite/gauche mais par contre très explicitement à la dyade démocratie/régime autoritaire. On tirera la conclusion qu'un « populisme de gauche » n'est pas plus acceptable que celui qu'on vient de décrire, sauf à considérer que le mensonge et la démagogie sont des valeurs de gauche (ce qui n'est en tout cas pas l'option de l'auteur des présentes lignes[40]).

Démocrature

> Cette version dominante dans le champ médiatique et de la polémique politique dispose, admettons-le, d'une version plus scientifiquement élaborée. Pierre Rosanvallon[41] par exemple va chercher à dégager un idéal-type[42] des situations contemporaines qualifiées de populisme. Il se réfère à « démocrature », mot ayant fait son entrée dans *Le Petit Robert* en 2019 pour nommer des régimes foncièrement autoritaires qui gardent des apparences démocratiques. C'est une autre façon de nommer un processus de « glissement » progressif de la démocratie vers la dictature sans que le coup d'Etat soit nécessaire. Rosanvallon constate ainsi que les régimes aussi divers que ceux de Orban (Hongrie), Kaczynski (Pologne), Chavez (Vénézuéla), Morales (Bolivie), … ont en commun d'avoir considéré que leur victoire dans les urnes allait au-delà de la simple alternance et qu'elle devait marquer l'entrée dans une nouvelle ère politique, irréversible (ce qui est une manière de recycler l'idéal révolutionnaire). Les deux instruments de l'irréversibilité sont d'une part le recours à des assemblées constituantes remodelant en profondeur les institutions, d'autre part l'ouverture d'une possibilité de réélection infinie des dirigeants en place. Cela s'accompagne d'une « brutalisation » ou dévitalisation progressive des institutions qui servent de garde-fou à la démocratie (principalement des institutions de justice) pour les remplacer par d'autres, « aux ordres ». On le voit : il y a aussi concurrence de notions pour nommer les mêmes réalités, ce qui ne facilite pas les exposés : « démocrature » et « illibéralisme » visent, au moins partiellement, les mêmes situations (*a minima* celles repérées dans l'espace européen). « Démocrature » est sans doute une dénomination plus radicale qu'illibéralisme, d'ailleurs promue avec fierté par un de ses acteurs emblématiques (Orban).

Pourquoi ne pas être plus simple et dire « démagogie » lorsque c'est de démagogie qu'il s'agit, ou « nationalisme » lorsque c'est de nationalisme qu'il s'agit (en précisant si possible quelle est l'image de référence pour « la nation », inclusive ou exclusive – voir *supra*), ou « autoritarisme » ? La notion de « populisme » nous semble plus embrouiller le sujet qu'elle ne le clarifie. Par les « vertus » de cette notion, on en est à mettre dans un même pot le Vlaams Belang et le Parti du Travail de Belgique (PTB), Trump et

---

39 Le propos se réfère aux innombrables articles de presse, propos de plateaux télévisés, de débats. Bien que leurs contenus ne puissent en aucun cas ne se ramener qu'à cette approche du populisme, c'est néanmoins – pour cette question précise – le sous-jacent de l'approche de F. DUBET, déjà cité, ou encore de J-C. KAUFMANN : « La fin de la démocratie. Apogée et déclin d'une civilisation », Les Liens qui libèrent, 2019. Notre réserve sur ce point ne rend pas pour autant les ouvrages inintéressants à lire, bien au contraire, en particulier F. DUBET qu'on retrouvera plus loin dans notre exposé.

40 C'est le sens de ce qui était exprimé dans le texte de 2018, *op. cit.*

41 P. ROSANVALLON : « Le siècle du populisme », Seuil, 2020. En particulier p 227 à 241.

42 L'idéal-type est un outil conceptuel visant à définir les caractéristiques essentielles d'institutions ou phénomènes sociaux, à partir de comparaisons qui permettent de dégager les « permanences » tout autant que les écarts. M. WEBER, « Essais sur la théorie des sciences », recueil de conférences, 1917, traduction française disponible chez Pocket.

Tsipras, Orban et Morales (liste non limitative) : cette gigantesque machine à amalgames n'aide en rien à décoder les complexités du social ! Dans le meilleur des cas, en réintroduisant du droite/gauche dans le raisonnement, on pourra éventuellement dire que « populisme de droite » est un synonyme d'illibéralisme, mais pourquoi une autre dénomination pour désigner la même chose, et que fait-on alors pour caractériser l'espace spécifique supposé être occupé par « populisme de gauche » ?

> “ Le populisme n'existe que « pour le peuple » et parce que « le peuple » vote pour lui. De là le raisonnement peut facilement glisser vers : c'est « le peuple » lui-même qui est une menace pour la démocratie ”

Sans doute est-ce par conscience de cette difficulté que certains auteurs préfèrent nommer « le tout » ici décrit comme « forces antisystèmes » en sorte de réserver « populisme » à la seule droite autoritariste et anti-immigrés[43]. Cette variante transforme l'usage de la notion « populisme » en une catégorie à notre estime plus analytique. En d'autres termes, « populisme » devient synonyme d'extrême droite (c'est donc plus dur que la proposition immédiatement précédente qui en faisait le synonyme d'illibéralisme). Mais ici encore revient la question : pourquoi un nouveau mot pour nommer ce qui a déjà un nom ? Cette variante dans la dénomination de ce qu'est le populisme ne retire par ailleurs pas le fait que le sous-jacent est « danger pour la démocratie » ; or, le populisme n'existe que « pour le peuple » et parce que « le peuple » vote pour lui. De là le raisonnement peut facilement glisser vers : c'est « le peuple » lui-même qui est une menace pour la démocratie. Autrement écrit, ici aussi, par glissements progressifs, la lutte contre « le populisme menace pour la démocratie » peut devenir un plaidoyer pour une « démocratie sans le peuple » (ou une démocratie avec moins de peuple et plus d'expertises qualifiées)[44]. Au nom de la démocratie, on n'est pas bien loin de « l'antidémocratie »[45].

3.1 L'approche par les multiples figures du peuple

Il existe cependant une toute autre approche encore, qui vise à construire le concept à partir de l'observation des convergences et divergences entre d'une part les mouvements sociaux qui se sont auto-proclamés « populistes » en Russie (les *narodniki* entre 1848 et 1890) et aux Etats-Unis (le *People's Party* de 1877 à 1896), d'autre part des régimes « populistes réalisés » en Amérique latine (la figure la plus emblématique étant le premier régime de J. D. Perón en Argentine entre 1946 et 1955 ; mais il y en a eu une série d'autres tels, par exemple, G. Vargas au Brésil de 1930 à 1945 et à nouveau de 1951 à 1954 ou C. Cárdenas au Mexique de 1934 à 1940). Cette approche est celle de Federico Tarragoni[46]. S'il est bien exact que le populisme « appelle au peuple », F. Tarragoni attire cependant l'attention sur le fait que ce n'est pas pour autant à « n'importe quel peuple ». Car il en existe plus d'une figure, et grandes sont les contradictions entre elles[47] :

- La communauté civique des citoyen·es doté·es de droits et de devoirs ;
- La nation, dans laquelle les mêmes citoyen·es partagent un même récit imaginaire (l'Histoire de la nation, qui construit le patriotisme) ;

---

43 Y. ALGAN, E. BEASLEY, D. COHEN, M. FOUCAULT : “Les origines du populisme », Seuil, 2019.

44 Ce commentaire particulier est une réappropriation personnelle inspirée par la lecture de : A. COLLOVALD : « Le populisme du FN ? Un dangereux contresens », éditions du Croquant, 2004.

45 A. OGIEN, S. LAUGIER : « Antidémocratie », La Découverte, 2017.

46 F. TARRAGONI : « L'esprit démocratique du populisme », La Découverte, 2019.

47 On trouve la même mise en garde chez A. OGIEN, S. LAUGIER, *op.cit*. Ces auteurs ramènent cependant le nombre de figures à trois : le peuple de la nation, le peuple souverain et le peuple des dominés.

- La communauté ethnique, c'est-à-dire le collectif des personnes qui, par le fait d'être sur un même territoire partagent une même langue et une même culture, différente/en opposition avec celles des étrangers ;
- L'ensemble des classes inférieures et opprimées, c'est-à-dire en réalité la majorité de la communauté politique ;
- La plèbe, c'est-à-dire les mêmes subalternes, lorsque, révoltés par l'injustice qu'ils subissent, remettent en cause la communauté politique dans son ensemble[48].

En incise, cette décomposition résout le problème analytique identifié un peu plus haut : même si chacun en appelle au « peuple », Vlaams Belang et PTB ne sont pas dans le même panier : dans un cas (VB) il s'agit du « peuple communauté ethnique dans une nation soudée contre les autres », dans l'autre (PTB) du « peuple plèbe qui doit (re)conquérir de l'espace dans la communauté civique ».

> “ Ici, le populisme ne constitue plus une menace contre la démocratie : il est au contraire revendication de plus de démocratie ! ”

L'idéal-type du régime populiste tel que l'identifie F. Tarragoni suppose toujours quatre éléments :

- Une dimension radicale : l'exigence est de rendre la démocratie plus démocratique.
- Un leadership charismatique.
- L'apparition de mouvements sociaux hétérogènes, qui additionnent des fractions des classes populaires et des classes moyennes précarisées : il n'est pas de populisme sans mouvements populaires interclasses réclamant une refondation de la démocratie.
- Le peuple dans son acception plébéienne, en opposition contre l'élite[49].

Comme la dominante, cette nouvelle définition du populisme se situe elle aussi principalement sur la dyade démocratie/régime autoritaire. Mais, cette fois contrairement à l'approche dominante, le populisme ne constitue plus une menace contre la démocratie : il est au contraire revendication de plus de démocratie ! Secondairement, le populisme se repositionne plutôt à gauche, dans la mesure où c'est le peuple plèbe qui en est l'acteur principal. Ainsi sort-on de l'approche trans-idéologique du populisme (gauche et droite dans un même panier), dominante dans le champ éditorial et public. Dans cette nouvelle acception, « populisme » peut être une catégorie analytique utile. Néanmoins, le fait d'en circonscrire ainsi le sens ne supprime évidemment pas le fait de trajectoires illibérales de mouvements et de gouvernements auxquelles la qualification « populiste » restera accolée, sans doute encore pour longtemps : autant dire que l'effort de clarification analytique ne va pas empêcher la confusion de perdurer !

---

48 F. TARRAGONI, *op.cit.*, p 48-49.

49 F. TARRAGONI, *Ibid.*, p 26-27.

3.2 Le populisme de gauche comme outil de convergence des luttes

L'approche d'Ernesto Laclau et Chantal Mouffe[50] est assez proche de la conclusion de F. Tarragoni, avec, en surcroît, une orientation vers l'action. En l'occurrence, la convergence réside en ceci que le populisme n'est pas tenu pour une menace mais au contraire comme outil pour structurer le mouvement social contemporain. Les luttes sont désormais plurielles : altermondialisme, féminisme, écologie, décolonialisme… et la plupart n'ont plus la lutte des classes (le combat planétaire d'un prolétariat universel contre le capital) comme référent ; par voie de conséquence, même s'il n'est pas abandonné par toutes les fractions, l'anticapitalisme est largement sorti du champ au profit de luttes qui visent principalement l'approfondissement de la démocratie et de l'égalité dans sa dimension civique.

> “ L'enjeu est de construire un nouveau bloc de significations largement partagées de la politique, en sorte que les luttes y trouvent du sens : en l'occurrence, la construction d'un « peuple » comme privé de pouvoir par les élites ”

Tout cela est extrêmement éclaté : faute de pouvoir encore compter sur un large sentiment d'appartenance à une classe ouvrière ou au prolétariat, l'appel à un « peuple » (à construire) vise à unifier les mouvements actuels contre l'élite. L'approche se dit inspirée par Antonio Gramsci[51] : le moment est venu de construire une nouvelle « hégémonie », capable de se substituer à l'actuelle, néolibérale. La caractéristique d'une hégémonie est, notamment, qu'elle est dominante à un point tel qu'elle est capable de récupérer et neutraliser les demandes des adversaires[52] (exemple du poids de l'actuelle hégémonie : le développement d'un « capitalisme vert » en réponse aux demandes et revendications écologiques, qu'en quelque sorte il « récupère » à son « profit » - le mot semble particulièrement adapté à la circonstance !).

L'enjeu est alors de construire un nouveau bloc de significations largement partagées de la politique, en sorte que les luttes y trouvent du sens : en l'occurrence, les auteurs prônent la construction d'un « peuple » comme privé de pouvoir par les élites (l'oligarchie, c'est-à-dire celles et ceux qui dirigent l'économie, les médias, les institutions). Si la démocratie est décrite comme l'espace d'un conflit irréductible entre ledit peuple et l'oligarchie (on peut craindre un quasi appel à la guerre civile), Chantal Mouffe tient cependant à rester dans l'espace démocratique[53] (c'est ce qui explique peut-être son vocabulaire autour de « l'essence agonistique de la démocratie » : « agonistique » se réfère à un adversaire ; pour se référer à un ennemi, c'est la notion d'antagonisme qui aurait été utilisée[54]). Le développement est fréquemment appréhendé comme un plaidoyer pour un « populisme de gauche » et a incontestablement influencé la construction du cadre intellectuel et idéologique de mouvements comme Podemos (Espagne)[55] et Syrisa (Grèce), et, par effets

---

50 E. LACLAU, C. MOUFFE : « Hégémonie et stratégie socialiste. Vers une politique démocratique radicale », traduction française : Les solitaires intempestifs, Besançon, 2009. Nous avons utilisé une source secondaire qui commente et explicite l'ouvrage : C. MOUFFE, I. ERREJON : « Construire un peuple », 2015, traduction française : Cerf 2017

51 Dirigeant du Parti Communiste Italien, Antonio Gramsci fût emprisonné dès 1927 par le régime de Mussolini. C'est en prison qu'il mourût 10 ans plus tard, laissant une œuvre intellectuelle singulière dans le champ de l'analyse à l'époque qualifiée de marxiste, mais qui relèverait aujourd'hui de la qualification « marxienne » (désignant les auteurs qui tiennent pour pertinentes les catégories de Marx sans pour autant adhérer aux régimes politiques qui se sont revendiqués de lui). Pour un exposé commenté des concepts d'Antonio Gramsci : M-A MACCIOCCHI, « Pour Gramsci », Seuil, collection Points, 1974.

52 C. MOUFFE, Í. ERREJÓN, *op.cit.*, p 156.

53 C'est moins certain pour ce qui concerne E. LACLAU, qui, dans un entretien, a prôné *« Une démocratie réelle en Amérique latine doit se fonder sur la réélection indéfinie »*, ce qui, dès lors que c'est réalisé, constitue un trait de la dictature. Entretien dans « Pagina 12 », Buenos Aires, 2 octobre 2011. Cité par P. ROSANVALLON, « Le siècle du populisme », p 234.

54 C. MOUFFE, Í. ERREJÓN, *op.cit.,* p 92.

55 Í. ERREJÓN déjà cité est un des cofondateurs de Podemos.

d'entraînement, une série d'autres mouvements.

Pour les militant·es en recherche d'espérance, tout cela a quelque chose à voir avec cette « convergence des luttes » dont les anticapitalistes rêvent depuis des décennies (et en tout cas depuis les événements de mai 68). Nous n'exclurons cependant pas qu'il y ait du malentendu : la plupart des combats sont des revendications de plus d'égalité civique sans pour autant être tous (loin de là) anticapitalistes ! L'extrême gauche veut croire en une convergence (anticapitaliste) de luttes alors que, si elles devaient réellement converger, le feraient plutôt sur l'approfondissement des droits civiques et démocratiques : le sous-jacent de la plupart des revendications est de radicalité démocratique bien plus que d'anticapitalisme.

Conclusion de cette partie : la polysémie du terme organise une grande confusion dans la compréhension de ce qui se passe[56]. En définitive, selon les approches, « populisme » désigne le tout (gauche et droite confondues) des forces antisystèmes, ou est un synonyme de l'espace illibéral si pas purement et simplement de l'extrême droite (autrement écrit : les seuls antisystèmes de droite), ou encore au contraire les acteurs revendiquant du surcroît de démocratie au nom du peuple plèbe, qui relève plutôt d'une position à gauche ! Pratiquer le populisme de gauche peut fort bien contribuer à renforcer l'extrême droite : la lutte antisystème qu'on va promouvoir au nom du « peuple plèbe » peut aussi servir de levier à l'extrême droite, qui retournera l'affaire en expliquant que le malheur du peuple s'origine dans la protection par les élites d'un troisième groupe constitué au choix des immigré·es, des musulman·nes, ... En bonne foi, le combat des uns peut servir la soupe des autres[57] !

La clarté n'est pas au bout du chemin. Nous ne saurons évidemment pas empêcher qu'on continue à utiliser abondamment le terme « populisme », mais tenons-le pour ce à quoi il est utilisé : le registre de la polémique et la délégitimation du propos d'un adversaire.

---

56 Voir aussi H. DELEERSNIJDER : "Dis, c'est quoi le populisme ? », Renaissance du Livre, 2017.

57 Ce commentaire s'inspire de G. LOHEST : « Entre démocratie et populisme. 10 façons de jouer avec le feu », Equipes Populaires et Couleur livres, 2019. L'exemple particulier est repris de la p 57.

4. Mouvement social et société post-industrielle

Pas à pas, le raisonnement nous a amené sur le terrain du mouvement social.

Le mouvement social n'existe jamais « en soi » : il réfère à un contexte… qui bouge tout le temps. C'est pourquoi il est plus aisé d'étudier et conclure sur les mouvements du passé que sur ce qui se passe au moment où ça se passe ! Quand la sociologie investigue le terrain du mouvement social, elle peut produire des diagnostics costauds sur hier, mais elle est plus souvent dans le registre de l'essai lorsqu'il s'agit de qualifier l'aujourd'hui. Autrement écrit : sur le mouvement ouvrier de la société industrielle, il existe des cadres analytiques désormais largement partagés ; seulement voilà : notre société est devenue post-industrielle, il n'est pas possible de faire un simple copier/coller des cadres pour hier dans l'aujourd'hui.

4.1 Le mouvement ouvrier, acteur du changement dans la société industrielle

La trajectoire intellectuelle d'Alain Touraine – une des références reconnues sur l'analyse des mouvements sociaux – est représentative de la difficulté.

On n'entre pas facilement dans la lecture de Touraine, qui comporte un important volet conceptuel, avec cette difficulté spécifique que plusieurs des concepts construits sont aussi des mots de vocabulaire très courant, qui ont un donc un « sens commun » dont il faut parvenir à se détacher pour comprendre ce dont l'auteur veut vraiment parler.

Le point de départ, qui est aussi le socle constant de la pensée de Touraine[58], est de considérer qu'il n'y a « société » (premier mot de vocabulaire courant !) qu'à partir du moment où la marche du monde n'est plus référée à une volonté extra-sociale : en l'occurrence, la société (comme concept) n'advient que lorsque tant la permanence que le changement ne sont plus interprétés comme les effets d'une volonté divine. Le collatéral du principe est « l'historicité » de la société, terme par lequel il veut signifier que la société se produit elle-même ; c'est le social qui explique le social. Ainsi la société industrielle peut-elle être qualifiée « société » précisément parce qu'elle est bien le produit de sa propre action, par le fait d'acteur·rices qui se représentent et se vivent comme acteur·rices, c'est-à-dire agissant en indépendance de la pure et simple volonté divine (ce qui n'interdit pas, le cas échéant, auxdits acteur·rices s de rester croyant·es et de pratiquer dans le cadre d'une tradition religieuse : « Dieu » ne disparaît pas ; c'est son statut qui change).

[58] On tente de synthétiser en quelques paragraphes une œuvre abondante, dont on a pu lire, depuis le temps des études universitaires (1973-1978) : « Le communisme utopique » (1968), « La société post-industrielle » (1969), « Production de la société » (1973), « Les sociétés dépendantes » (1976), « La voix et le regard » (1978), « La prophétie anti-nucléaire » (avec Z. HEGEDUS, F. DUBET et M. WIEVIORKA, 1980), « Le mouvement ouvrier » (avec M. WIEVORKA et F. DUBET, 1984), « Pouvons-nous vivre ensemble, égaux et différents ? » (1997), « Après la crise » (2010) et « La fin des sociétés » (2013). Les rapides propos tenus ici ne rendent malheureusement pas justice à une pensée si foisonnante et, pour partie, inspirante pour l'auteur de la présente contribution.

> “ Il y a, dans chaque société, un mouvement social et un seul qui est placé au cœur des contradictions et incarne le projet de changement social, c’est-à-dire qui est en conflit avec un adversaire pour contrôler l’historicité ”

Quelle est l’activité humaine qui crée le changement dans la société ? Réponse : le mouvement social (deuxième mot de vocabulaire courant que Touraine transforme en concept). En son chef, il ne s’agit pas de nommer « mouvement social » n’importe quel acte protestataire, n’importe quelle manifestation de mécontentement, n’importe quelle émeute – l’émeute est même le contraire du mouvement social au sens tourainien. Pour lui, il y a dans chaque société un mouvement social et un seul qui est placé au cœur des contradictions et incarne le projet de changement social, c’est-à-dire qui est en conflit avec un adversaire pour contrôler l’historicité.

A ce titre, le mouvement ouvrier est le mouvement social de la société industrielle. Il est arrivé à ce statut parce qu’il a pu mobiliser contre un adversaire clairement identifié (le patronat industriel et ses allié·es dans l’Etat) au nom d’une identité forte (le prolétariat, toutes ces personnes exploitées qui ont conscience de former « un seul corps » par la similarité des conditions) et avec la vision d’une organisation alternative de la société (qui dépasse donc la simple revendication ponctuelle ; ceci n’est évidemment pas exclusif de variantes nombreuses de l’organisation alternative souhaitée – selon qu’on se réfère principalement à K. Marx, P-J. Proudhon ou aux penseurs de la social-démocratie par exemple - mais dans tous les cas il y avait une « image » de ce qu’on pouvait souhaiter). Le fait qu’il faille articuler « opposition, identité, totalité » pour faire mouvement social est le point d’analyse qui a le mieux percolé dans les milieux militant·es.

4.2 L’irruption du sujet

Cette affaire, désormais si claire pour la société industrielle, que devient-elle en société post-industrielle ? Pendant de longues années, A. Touraine et ses équipes, dont M. Wieviorka et F. Dubet, ont enquêté auprès de ce qu’ils ont appelé « les nouveaux mouvements sociaux » : les luttes étudiantes, les combats régionalistes, le mouvement antinucléaire, le mouvement des femmes … sans pour autant négliger le mouvement ouvrier toujours existant. Les contenus des enquêtes sont passionnants. Mais les conclusions générales ont été déprimantes : il n’existe pas dans la société post-industrielle un mouvement social qui puisse être identifié comme jouant un rôle équivalent à celui du mouvement ouvrier dans la société industrielle. En outre – nous étions fin des années 80 – le constat était d’affaiblissement progressif de ce qui avait été espéré comme « nouveaux mouvements sociaux » dans la décennie précédente.

> “ L’individu ne devient « sujet » qu’au moment où il « monte en ligne » pour bagarrer autour de sa propre situation sociale ”

Pour autant, le mouvement social ne disparaît pas : l’hypothèse est qu’il se redessine très substantiellement : dans les années 90, les travaux d’A. Touraine se réorientent autour de l’irruption du « sujet » (troisième mot de vocabulaire courant, dont il ne faut pas faire purement et simplement un synonyme de « individu »). L’individu ne devient « sujet » qu’au moment où il « monte en ligne » pour bagarrer autour de sa propre situation sociale.

On reste dans l'enjeu de l'historicité : c'est bien de l'orientation que doit prendre la société qu'il est question, le « sujet » revendiquant sur des thèmes personnels et moraux : défense de la dignité humaine, respects des droits humains, revendication de droit à des choix personnels pour sa vie (LGBTQ+). Ainsi les mouvements sont-ils de défense du sujet contre les pouvoirs qui le dominent ; l'action collective a basculé des thèmes économiques vers des thèmes moraux et « qualitatifs »[59].

On peut tenir pour une sorte de démonstration que les thèmes économiques ne sont plus déterminants : la crise des subprimes (2008) a provoqué un nombre impressionnant de victimes sans qu'on ait observé une réelle et massive mobilisation desdites victimes dont les intérêts n'étaient pas unifiés. *« La société n'existe plus »*, écrira A. Touraine pour exprimer que les différences et les rapports entre groupes ne permettent plus d'apercevoir ces grands ensembles qu'on appelait jusqu'alors des « classes sociales », et qui correspondaient à des modes de vie et de relations sociales spécifiques. D'une certaine façon, il explique que l'affrontement se situe désormais au-delà du social, mené par les « sujets » contre l'adversaire financier globalisé au nom des droits (notons qu'avec cette formulation on retrouve une nouvelle configuration identité-adversaire-totalité). Dans les termes que nous avons-nous-mêmes utilisés ci-avant : l'affrontement se situe sur la dimension civique de l'égalité, et non plus sur la dimension économique.

Les travaux d'A. Touraine ne sont pas sans offrir prise à la critique. Les deux principales d'entre elles sont d'une part la fascination des chercheurs pour leur objet qui débouche sur la célébration des « nouveautés » qui ne le sont pas toujours autant que cela (on ne vient pas d'inventer le qualitatif : la revendication de la journée des huit heures de travail par le mouvement ouvrier au début du 20ème siècle était – déjà – qualitative) ; d'autre part les évolutions récentes permettent de douter que le « qualitatif » ait définitivement supplanté le « quantitatif » de la revendication économique (nombre de revendications et mobilisations récentes ont à voir avec le pouvoir d'achat)[60].

4.3 Multiplication et individualisation des inégalités

De façon générale, depuis l'époque industrielle, les catégories sociales se sont fragmentées : il n'y a presque plus rien de commun entre les extrêmes d'une même catégorie. La classe ouvrière par exemple s'est diffractée en une catégorie assez bien protégée par la sécurité sociale et toutes sortes de situations d'exclusion ou de marginalité (qui visent ceux que R. Castel nommait « les désaffiliés »[61]).

La question est creusée dans le dernier ouvrage de F. Dubet[62]. Son constat est que les inégalités ne cessent de se multiplier, et, surtout, que chaque individu est traversé par plusieurs de celles-ci. Aux classes sociales qui structurent une inégalité forte, s'ajoutent désormais une série de fractures ramassées par des oppositions telles que : classes créatives/classes immobiles ; inclus/exclus ; travailleurs stables/travailleur·euses précaires ; gagnant·es/perdant·es ; stigmatisé·es/stigmatisant·es.

> “L'inégalité devient une affaire individuelle, une expérience qu'on vit douloureusement comme mise en cause de sa propre valeur”

Cette multiplication contribue à substantiellement transformer les expériences personnelles : chaque situation devient singulière, on ne voit plus ce qu'on a en commun avec les autres ; l'inégalité devient une

---

59 Le propos est inspiré de : J-P LEBEL : « Alain Touraine : des mouvements sociaux à l'acteur », in « Les grands dossiers des Sciences humaines », n°30, mars-avril-mai 2013.

60 Le propos est inspiré de : E. NEVEU : « Sociologie des mouvements sociaux », La Découverte, 2002 pour la 3ème édition, en particulier p 66-74.

61 R. CASTEL : “Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat”, Fayard, 1995.

62 F. DUBET, *op.cit.*

affaire individuelle, une expérience qu'on vit douloureusement comme mise en cause de sa propre valeur, si pas la manifestation du mépris que les autres nous portent. Autrement écrit, on est passé de l'inégalité des positions de groupes sociaux à l'inégalité des individus entre eux, inégalités dont ils se sentent personnellement responsables puisqu'ils se perçoivent comme étant « libres et égaux en droits », avec le devoir de s'affirmer et réussir.

F. Dubet poursuit : la multiplication et l'individualisation des inégalités élargissent l'espace des comparaisons et accentuent la tendance à s'évaluer. Les grandes inégalités tracassent moins que celles qui nous séparent de ceux que nous croisons tous les jours (on va s'émouvoir de la rémunération d'un·e collègue ; transformer en « privilégiés » des catégories de travailleur·euses qui sont « simplement » correctement protégées ; …). En outre, ces inégalités multipliées et individualisées ne s'inscrivent dans aucun « grand récit » susceptible de leur donner un sens, d'en désigner les causes et les responsables, d'esquisser des projets pour les combattre. L'espace est ouvert pour le ressentiment, les frustrations, parfois la haine des autres comme remède au mépris que l'on se porte à soi-même.

Bref, les indignations se multiplient, qui ne se transforment pas en mouvement social ; même s'il y a multiplication de fronts de luttes, celles-ci sont très loin de se rejoindre. Ce qui faisait l'unité de la classe ouvrière est désormais très incertain : la multiplication des inégalités c'est aussi la décomposition en groupes multiples, qui se vivent ou sont perçus (par les autres) comme des « minorités » : c'est à l'intérieur de son groupe d'affinité que, dans le meilleur des cas, on est tenté de construire des solidarités… qui en deviennent de plus en plus restrictives, parce que réservées aux semblables.

Une des conséquences de ce régime des inégalités multiples est le ciblage des politiques sociales. Sans abandonner (en tout cas pas brutalement) le système de protection mis en place sous le régime des classes, l'Etat développe une multitude de dispositifs spécifiques visant des inégalités particulières (des problèmes sociaux singuliers) : nombreuses sont les personnes qui voient avec envie d'autres accéder à des dispositifs dont elles sont eux-mêmes exclues faute d'être dans les critères. *« Alors que les inégalités de classes conduisaient à mesurer l'injustice sociale en termes d'écart entre les positions sociales entre les plus riches et les plus pauvres (…), les inégalités multiples sont plus nettement associées à la norme de l'égalité des chances méritocratique (…). Egaux et inégaux (…), les individus sont tentés de se comparer au plus proche d'eux-mêmes. (…) L'individualisation des inégalités peut multiplier les luttes, mais certainement pas induire leur convergence »*[63].

Cette approche donne une possible clé de compréhension de ce qui peut paraître *a priori* comme un grand mystère : il y a en même temps critique des inégalités et haine (des pauvres, des étranger·es, des plus faibles). Celles et ceux qui sont dans la haine sont celles et ceux qui, pris dans les rets des inégalités multiples, ne peuvent entendre les raisons du combat anticapitaliste. Soutenir que la détestation des voisins d'origine étrangère vivant dans un logement social qu'on s'estime en droit de revendiquer pour soi-même n'a pas lieu d'être parce que son fondement serait à trouver dans « les ruses du grand capital » est absolument inaudible par les intéressé·es (sauf sur la minorité militante déjà convaincue).

---

63 F. DUBET, *Ibid.*, p 43-44, ainsi que p 52, puis p 54.

4.4 Le mouvement social au carrefour des divisions

Nous avons désormais à travailler sur l'immense problème que représente la diffraction du mouvement social.

- Le mouvement social de la société industrielle n'a pas été qu'anticapitaliste : nous nous sommes considérablement impliqué·es dans les logiques sociale-démocrates, celles des « trente glorieuses » durant lesquelles on a fait croître le gâteau pour tou·tes en même temps qu'on a amélioré sa redistribution. Ce faisant, nous étions dans un aménagement du capitalisme dont les classes populaires pouvaient elles aussi tirer « profit ». Nous continuons à l'être lorsque nous défendons la sécurité sociale. La réalité est donc que, déjà sur cette porte d'entrée, nous sommes divisé·es. Avec avantage aux sociaux-démocrates en ceci qu'on voit plutôt bien ce qu'ils défendent et veulent renforcer, alors qu'avec l'anticapitalisme on ne dispose pour le moment principalement que de l'image répulsive du socialisme soviétique (ou nord-coréen !) dont (presque) plus personne ne se revendique y compris chez les anticapitalistes affirmé·es : mais alors, comment sort-on du capitalisme et on le remplace par quoi / par quoi le remplace-t-on ? Il n'y a pas grand-chose de plus qui est mis sur le « marché » (pardon pour le mot dans le contexte) des idées que des dénonciations de toutes sortes. Dénonciations dont on ne niera pas qu'elles puissent avoir de bonnes justifications pour nombre d'entre elles.
- Il n'y a pas forcément grand-chose de commun entre le mouvement social de la société industrielle, dont nous sommes les continuateur·rices, et celui qui s'est diffracté autour des objectifs « d'égalité civique », dont, par ailleurs, nous sommes également les promoteur rices, en partenariat avec beaucoup d'autres : par exemple, on n'est pas forcément anticapitaliste quand on embrasse la cause antiraciste.
- Nous essayons d'entendre et de porter les indignations que provoquent les inégalités multiples, en essayant de les sortir des logiques de haine. Mais ces indignations ont plus à voir avec la protestation contre ce que les intéressé·es vivent comme des discriminations dont il·elles sont victimes qu'avec le combat anticapitaliste. Le fondement de nombre desdites indignations a sans doute surtout à voir avec une revendication d'une « vraie » égalité des chances (dont on a vu qu'il ne s'agissait pas spécialement d'une position de gauche).
- Certes les enjeux environnementaux et antiproductivistes sont de plus en plus pris en compte chez nous sauf que, d'une part on ne sait pas trop quel scénario on promeut (mais au moins il y a des scénarios !) entre le développement durable/la transition juste, la décroissance, l'écosocialisme et l'écologie sociale, or il y a plus que des nuances entre eux64, d'autre part il faut bien constater qu'il n'y a aucune convergence entre les travailleurs demandeurs de nouveaux investissements économiques et/ou industriels et les militants environnementalistes (au même titre d'ailleurs qu'on cherche où résiderait la convergence entre ceux qui veulent réintroduire les ours dans les Pyrénées et les éleveurs de moutons) ; en tout état de cause, les revendications portant sur l'amélioration du pouvoir d'achat ne sont pas particulièrement en phase avec le scénario de décroissance.

En définitive, notre position comme Mouvement est illisible, qui consiste à courir quasi tous les lièvres à la fois (la diversité des luttes), qui, en outre, filent dans des directions différentes (les logiques qui sous-tendent les luttes) !

Nous avons pensé trouver une solution dans le concept d'intersectionnalité.

---

64 Le lecteur se référera à « Le mouvement social face à l'urgence écologique », actes de la 97ème Semaine sociale du Mouvement ouvrier chrétien, collection Politique n°3, Politique, 2019.

Intersectionnalité

Le terme a été proposé en 1991 par Kimberlé Crewshaw[65] pour parler spécifiquement de l'intersection entre le sexisme et le racisme subis ensemble. C'est par la médiation du champ des analyses de genre que la notion a commencé à percoler tout en tendant à s'élargir en sorte d'englober toutes les dominations et discriminations possibles (ainsi la domination capitaliste s'est-elle fréquemment ajoutée au sexisme et racisme). Plutôt que de les étudier séparément les unes des autres, les dominations et discriminations peuvent désormais se penser comme entrecroisées. D'un point de vue analytique, la notion est féconde, qui permet aussi bien une approche macrosociologique (l'étude des systèmes structurels de domination) que microsociologique (l'étude de trajectoires individuelles). Elle est fréquemment captée pour orienter des actions militantes.

L'intersectionnalité a d'incontestables qualités analytiques : on agrège en un mot unique la réalité de dominations multiples qui pèsent sur les personnes. Le problème n'est pas sur l'analyse mais sur l'action : d'une certaine façon, le concept peut aussi justifier cette course dans toutes les directions à la fois qui nous rend si peu efficaces ; ou alors il peut servir à donner un surcroît de légitimité à toute lutte se trouvant à l'intersection de plusieurs dominations (ce qui a par ailleurs beaucoup de sens en soi), avec l'inconvénient que ça donne aussi moins de légitimité à d'autres luttes, qui, pourtant, peuvent elles aussi faire sens (en tout cas pour celles et ceux qui les mènent, et qui peuvent en cultiver un ressentiment additionnel : « on ne s'occupe que des étrangers, personne ne s'intéresse à nos problèmes à nous ») : en définitive, n'est-ce pas plus un facteur de division que d'unité ? Invoquer « il faut articuler » n'est malheureusement pas suffisant pour réussir l'articulation « en vrai ».

Notre propos veut-il dire que les actions du temps présent sont inutiles ? Qu'il serait tout aussi bien de ne rien faire tant qu'on ne voit pas le chemin à emprunter qui ferait l'objet d'une adhésion sans ambiguïté ? Evidemment non ! Pour une raison bien simple : tout combat, mené dans les « normes » démocratiques, qui permet de gagner un peu plus d'égalité, sur quelque dimension que ce soit, permet de toute façon de garantir un demain meilleur qu'aujourd'hui !

[65] Dans sa traduction française : K. CREWSHAW ; « Cartographie des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violence contre les femmes de couleur », in « Cahiers du genre » n°39, 2005.

Conclusion : de l'utilité et des limites d'une cartographie

Nous nous en voudrions de terminer sans donner quelques indications sur les limites du travail que nous avons ainsi proposé.

Pour l'essentiel, nous avons exploré un terrain comme le fait le cartographe : poser diverses réalités sur un plan. Ce faisant, nous avons nommé et positionné, de façon statique. Ce type de travail, dont on espère qu'il aura au moins contribué à y voir plus clair comporte un risque et une limite. Le risque est d'essentialiser les positions, faire « comme si » il y avait des lieux aux caractéristiques une fois pour toute définitives, où rien jamais n'y bouge, quiconque se retrouve dans un espace ne sait plus en ressortir. Or, le social, ça bouge tout le temps, partout ; une position est toujours relative à une autre, dès que ça bouge à un endroit ça bouge partout ailleurs. La limite : si l'exercice de nommer permet sans doute d'éclaircir ce dont on parle, néanmoins, en tant que tel, il n'explique rien : on a cartographié un territoire, mais on n'a encore rien dit ou pas grand-chose des randonneurs qui le parcourent en tous sens, et encore moins des raisons qui les poussent à emprunter tel ou tel chemin plutôt que tel autre.

Autrement dit, il reste du boulot !

Au fil de l'exposé cependant, petit à petit, le registre a changé. En particulier, lorsque nous en sommes arrivés au mouvement social, une forme d'hypothèse explicative s'est imposée : la diffraction des mécontentements est le produit de la diffraction des inégalités. Par effet corollaire, on a aussi une hypothèse sur les difficultés du mouvement social d'aujourd'hui.

Mais il ne doit pas y avoir de malentendu : en tant que telle, l'hypothèse n'organise que l'observation d'une concomitance ; elle ne démontre par exemple rien quant à la montée de l'extrême droite ! Est-on d'ailleurs si sûr qu'il y ait du lien, ou s'il y en a que ce ne soit pas que très indirect au fil de nombreuses « médiations » qu'il resterait à décoder ? Est-on si certain d'un vase communicant automatique : « nous réussirions un programme de plus d'égalité = l'extrême droite disparaîtrait » ?

Il est légitime de penser et espérer que ce sera comme cela que cela va se passer, mais, faute de démonstration, nous n'en avons présentement aucune certitude. Exprimer un tel doute ne doit pas pour autant nous décourager d'avancer dans le projet d'égalité : en tous les cas, ça produira déjà un monde plus agréable : notre doute ne porte que sur cette sorte de paradigme mécaniste qui nous habite (« en poussant sur tel levier, alors il se produit telle chose »).

Entrer dans un sujet comme l'extrême droite, la démocratie, le populisme et les mouvements sociaux, c'est se plonger dans une vraie purée de pois ! Nous espérons qu'au terme de l'exercice fait ici le paysage est devenu plus net. De là où nous sommes, nous pouvons dire quel est le lieu que nous voulons atteindre : l'espace qui maximise les égalités sociales et civiques. Mais entre là où nous sommes et l'objectif à atteindre, nous n'avons pas d'avis, ou plutôt trop d'avis (divergents) sur le chemin à prendre. Cela méritera d'y consacrer encore du temps de travail intellectuel et de débats…

Résumé :

L'idée de départ est que, pour parler d'extrême droite, il faut d'abord être au clair sur ce qu'est « être de gauche » par rapport à « être de droite » et identifier à quel moment une position peut être qualifiée comme « extrême ».

Plus d'un auteur s'est essayé à qualifier « gauche » et « droite ». Notre proposition est de retenir N. Bobbio pour qui le critère est l'attitude qu'adoptent les hommes et les femmes face à l'idéal d'égalité : pour la droite l'inégalité est un phénomène naturel, la gauche se donne, elle, une visée d'égalité.

En creusant le sujet, on voit que plusieurs contenus sont possibles : il n'y a pas que l'économique qui est concerné par l'égalité, il y a aussi une dimension civique (l'accès égal aux droits) ; il y a des revendications d'égalité qui ne sont pas d'abord économiques, par exemple l'antiracisme ou la lutte contre le patriarcat. L'égalité est une perspective qui autorise à aller plus loin : la démocratie sociale est « un cran » plus égalitaire que la démocratie libérale.

A quel moment est-on « extrême » ? L'hypothèse est de positionner la bagarre droite/gauche dans une autre dyade : démocratie/régime autoritaire.

La démocratie est principalement décrite comme l'intention de régler pacifiquement la vie en collectivité, en considérant les citoyens comme égaux entre eux.

Elle n'existe que parce qu'elle est préservée par une série d'outils formels. La recension des outils permet d'avoir une grille d'indicateurs : chaque fois qu'un des outils est fragilisé, le régime prend la voie du plus d'autoritarisme. Sauf coup d'Etat, le basculement est un processus dans la durée, qui peut connaître des aller-retour, des rémissions, … Il y a toute une zone de flou entre la démocratie et la dictature. De même, il y a toutes sortes de variantes dans les formes de régimes autoritaires, le totalitarisme en qualifiant la plus extrême.

L'extrême droite assume le principe d'inégalité dans un cadre de sortie du régime démocratique. Du coup, lutter contre l'extrême droite, c'est pour partie autre chose qu'une lutte « droite/gauche ». La dyade « droite/gauche » est transcendée par la dyade « démocratie/régime autoritaire ».

> **A noter :** on peut/pourrait aussi sortir du régime démocratique au nom d'autres principes (la protection des acquis d'une révolution, l'urgence écologique, l'urgence sanitaire, une théocratie à faire advenir).

La notion de « populisme » peut-elle être un apport à l'analyse ? L'étude conclut que non, tant ses acceptions sont nombreuses et contradictoires entre elles. Une version y range toutes les postures antisystèmes, qu'elles soient de droite comme de gauche, une autre limite la notion aux seuls antisystèmes de droite, une autre encore la revendique comme mouvement ultra-démocratique au nom du peuple « plèbe », …

On ne pourra évidemment pas se défaire d'une notion si « populaire » dans l'espace médiatique, mais gardons-là pour ce qu'elle est : un argument de débat polémique, visant à délégitimer la position de l'adversaire.

Reste ouverte la question du mouvement social, car, identification faite de ce qu'est l'extrême droite, tout en ayant exprimé notre perspective de gens de gauche, reste à voir où nous en sommes dans notre capacité à faire « mouvement social » au profit de nos valeurs (et, forcément, contre celles de l'extrême droite).

Nous sommes en société post-industrielle : les cadres analytiques de la société industrielle, en particulier ceux construits pour qualifier son mouvement social, le mouvement ouvrier, à tout le moins ne fonctionnent pas à l'identique.

Si le socio-économique reste totalement d'actualité, il y a néanmoins une classe ouvrière qui s'est diffractée en une catégorie assez bien protégée par la sécurité sociale et toutes sortes de situations d'exclusion (les « désaffilié·es »). Par ailleurs, les nouvelles revendications portent fréquemment sur des thèmes moraux et qualitatifs. Enfin, les inégalités se multiplient entre les individus (inclus/exclus ; créatifs/immobiles ; travailleurs stables/travailleurs précaires ; gagnants/perdants ; …) : chacun est concerné par plusieurs d'entre elles et cela change l'expérience personnelle. En effet, chaque situation devient singulière ; on est passé de l'inégalité entre groupes sociaux à l'inégalité des individus entre eux ; chacun se sent personnellement responsable de sa situation ; pour éviter de se mépriser soi dans l'échec, il reste à actionner la haine des autres. Du coup, il y a en même temps critiques de toutes sortes d'inégalités et expressions de toutes sortes de haines. Les indignations se multiplient, les fronts de lutte aussi, mais ça ne fait pas « mouvement social ».

Et nous dans tout cela ? Nous sommes :

- **Héritiers du mouvement social de la société industrielle**, avec, en notre sein : une tendance anticapitaliste (si on voit bien ce qu'elle ne veut plus, on ne voit pas trop ce qu'elle mettrait à la place) ; et une forte implication dans la gestion social-démocrate (c'est toute la logique de défense des acquis de la sécurité sociale).
- En même temps, avec d'autres, nous sommes aussi **sur les luttes aux objectifs d'égalité civique**. Il n'y a pas systématiquement convergence : être antiraciste ou féministe n'emporte pas l'automaticité d'être anticapitaliste par exemple (ni même social-démocrate).
- Nous cherchons à porter les indignations que provoquent les inégalités multiples, en essayant de les **sortir des logiques de haine**. Mais ces indignations ont à voir avec ce que les intéressés vivent comme discriminations dont ils sont victimes : les revendications sont souvent de « vraie » égalité des chances (à mieux s'intégrer dans le capitalisme).
- S'ajoutent **les enjeux environnementaux** : s'il existe différents scénarios pour la transition, nous ne sommes pas au clair sur notre choix.

Résultat : notre position, qui consiste à courir tous les lièvres à la fois et qui plus est, dans des directions différentes, est illisible.

Le constat ne doit pas nous décourager dans nos luttes : tout ce qui est gagné pour plus d'égalité rend de toute façon demain meilleur qu'aujourd'hui. Mais doit nous encourager à clarifier le chemin que nous voulons prendre pour arriver à l'objectif.

L'auteur remercie Christine Steinbach pour sa lecture attentive et la pertinence de ses remarques à une version antérieure du texte, « brouillon » de celui-ci.

Protection de la propriété intellectuelle : la FTU utilise le système de licences et de partage des connaissances Creative Commons
http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/be/deed.fr

Les notes d'éducation permanente sont mises à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage à l'Identique 3.0 non transposé.
Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues à pierre.georis@ftu.be

FTU – Association pour une Fondation Travail-Université

Chaussée de Haecht, 579
1030 Bruxelles
+32-2-2463851
Site éducation permanente : www.ftu.be

Éditeur responsable : Pierre Georis

Avec le soutien de la FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES